SEPIAM FUNDS

Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

EUROPE SMALL CAPS
(Part A - Code ISIN FR0013298551)
Compartiment de la SICAV SEPIAM FUNDS géré par MONTSEGUR FINANCE

Objectifs de gestion et politique d'investissement

Le Compartiment Europe Small Caps vise à surperformer le marché des actions européennes sur le long terme et rechercher une performance supérieure à 6% (nette de frais de gestion) en rythme annuel moyen sur la durée de placement recommandée au travers d'une sélection de titres de type discrétionnaire. L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le style de gestion étant discrétionnaire, la composition du portefeuille ne cherche pas à reproduire, tant au niveau géographique, qu'au niveau sectoriel, la composition d'un indicateur de référence.
Le Compartiment investit principalement dans des petites ou très petites sociétés dont la capitalisation est pour l'essentiel inférieure à 1,5 Milliard d'euros.
La première étape consiste à filtrer l'univers d'investissement grâce à des critères divers et complémentaires que sont : des filtres de liquidité, des filtres géographiques, des filtres sectoriels. Cela conduira à une liste de valeurs investissables de plusieurs centaines de titres. L'analyse macroéconomique constituera le second volet du processus d'investissement : la détermination du cycle économique et de sa dynamique ainsi que l'orientation de la politique monétaire permettra de déterminer des paris sectoriels et des zones géographiques à privilégier. La dernière étape est fondée sur l'analyse quantitative et qualitative des entreprises avec des critères tels que la croissance, la rentabilité et la valorisation qui permettent de pouvoir identifier des sociétés présentant un potentiel de plus-values significatif selon l'équipe de gestion.
Le Compartiment respecte les fourchettes d'exposition sur l'actif net suivantes :

- A 100% en liquidités ou produits monétaires durant la période de souscription initiale (du 14/02/2018 au 23/02/2018)
- De 60% à 100% sur les marchés actions de petites et très petites capitalisations, de tous secteurs dont :
  60% minimum sur les marchés actions de l'Union Européenne
- De 0% à 25% en titres de créances ou instruments du marché monétaire, émis par des émetteurs publics issus de la zone euro ou libellés en euro dans des titres dont la notation est au minimum « investment grade » selon l'échelle d'au moins une agence de notation ou de qualité équivalente selon l'analyse de la société de gestion. Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des actionnaires.
- De 0 à 10% en OPC français ou européens ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R 214-13 du code Monétaire et Financier
- De 0 à 25% au risque de change sur les devises hors Union Européenne

Le Compartiment peut intervenir de manière discrétionnaire sur les marchés à terme réglementés, organisés, français et/ou étrangers, pour couvrir le portefeuille aux risques actions et/ou de taux et/ou de change (risque de change uniquement en couverture). Les titres éligibles au PEA représentent en permanence 75% minimum de l'actif net du Compartiment à compter du 26/02/2018.
Indicateurs de risque suivis : Afin d'appréhender le niveau de risque associé au portefeuille, l'équipe de gestion mesure des indicateurs tels que la volatilité.
Affectation des sommes distribuables : Capitalisation des revenus et des plus-values nettes
Durée minimale de placement recommandée : La durée minimale de placement recommandée est supérieure à cinq (5) ans. Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette date.
Conditions de souscriptions et de rachats :
Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées chaque jour (J) de valeur liquidative jusqu'à 12h00 chez CACEIS Bank et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du lendemain (J+1) qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à un cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2).
Fréquence de valorisation : Le Compartiment valorise quotidiennement sauf les jours où la bourse de Paris et les systèmes de règlement de Paris sont fermés.
Recommandation : Le présent Compartiment n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/ « U.S. Person » (la définition est disponible dans le prospectus).

Profil de risque et de rendement

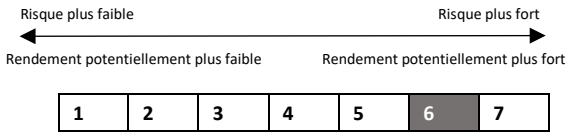

Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Compartiment et le risque auquel votre capital est exposé. Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du Compartiment est susceptible d'évoluer dans le temps. Veuillez noter qu'une possibilité élevée de gain comporte aussi un risque élevé de perte. La classe « 6 » de risque du Compartiment ne permet pas de garantir votre capital ; la classe 1 signifie que votre capital est exposé à de faibles risques mais que les possibilités de gains sont limitées. Elle n'est pas synonyme d'investissement sans risque. Ce Compartiment est classé dans cette catégorie en raison de sa forte exposition aux marchés d'actions de petite capitalisation boursière, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et dont le marché peut être peu liquide et à forte volatilité. Ceci peut être à l'origine de fluctuations des cours plus fortes et peut présenter un risque pour les investisseurs et entrainer des variations de la valeur liquidative à la baisse ou à la hausse rapides et de forte amplitude.
Risques importants non pris en compte par l'indicateur pouvant avoir un impact négatif sur la valeur liquidative :

- **Risque de liquidité** : ce risque s'applique aux titres dont le volume de transactions est faible et pour lesquels il est plus difficile de trouver à tout instant un acheteur ou un vendeur à un prix raisonnable, notamment lors de souscriptions ou de rachats importants par rapport à la taille du portefeuille.
- **Risque lié à l'impact des techniques telles que les produits dérivés** : l'utilisation des produits dérivés peut entraîner à la baisse sur de courtes périodes des variations sensibles de la valeur liquidative en cas d'exposition dans un sens contraire à l'évolution des marchés.
- **Risque de contrepartie** : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

SEPIAM FUNDS

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après votre investissement	
Droits d'entrée/souscription	2% TTC
Droits de sortie/rachat	Néant
Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des frais maximum. Dans certain cas, frais payés peuvent être inférieurs : vous pouvez obtenir plus d'information auprès votre conseiller ou de votre distributeur.	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants (*)	Part « A » : 2.8% TTC
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance (**)	0%

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un véhicule de gestion collective.

(*) Le taux indiqué se fonde sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2021 et ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre.
(**) 10% TTC au-delà d'une performance annuelle nette de 6% avec High Water Mark. La performance du compartiment est calculée après frais de fonctionnement et de gestion et avant commission de performance et est basé sur la comparaison entre la performance du Fonds et celle d'un OPC fictif réalisant la performance de son taux de référence et enregistrant le même schéma de souscription et de rachats que le Fonds réel. Les frais ne sont prélevés que si la performance annuelle est d'au moins 6% sur la période de référence. Si une provision est constatée au terme de la période d'observation, elle est cristallisée, c'est-à-dire qu'elle est définitivement acquise et devient payable au Gestionnaire. Conformément aux guidelines de l'ESMA, au-delà de 5 années consécutives sans cristallisation, les sous-performances non-compensées antérieures à cinq ans ne seront plus prises en compte dans le calcul de la commission de surperformance.

Performances passées

- Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.
- Les performances sont calculées nettes de frais, et sont évaluées dans la devise du fonds en Euro.
- Date de création de la part : 14/02/2018
- **Part Inactive**
- Le 31/12/2022 est intervenu un changement de société de gestion et une modification de la stratégie d'investissement.

Informations pratiques

- **Dépositaire** : CACEIS Bank
- **Lieu et Modalités d'obtention d'informations sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le prospectus et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de MONTSEGUR FINANCE, 39 rue Marbeuf – 75008 PARIS, FRANCE. Ces documents sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement.
- **Lieu et Modalités d'obtention d'autres informations pratiques :** La valeur liquidative ainsi que les détails de la politique de rémunération de la société de gestion peuvent être obtenues dans les locaux de la société de gestion ou sur son site Internet : www.montsegur.com. Une version papier sera envoyée à tout investisseur qui en fera la demande
- **Régime fiscal :** Le Compartiment est éligible au PEA à compter du 26/02/2018
- Selon le régime fiscal de l'investisseur, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention d'actions du Compartiment peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé au souscripteur de se renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM ou auprès de son conseiller fiscal habituel.
- La responsabilité de MONTSEGUR FINANCE ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce Compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro d'agrément SCV20170046. (agréé en date du 28/12/2017). MONTSEGUR FINANCE est agréée en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 31/12/2022.